Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

4me année.

Numéro 10.

GAZTE DES GAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonno pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière mison des proples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 ets. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

Principes généraux.

D'après les principes que nous avons établis, dans notre précédente causerie, il suit que; si l'on veut conserver à la terre son équilibre, c'est-à-dire sa fertilité première, ou encore, si l'on désire lui rendre la fécondité qu'une suite de récoltes épuisantes lui ont fait perdre, il faut de toute necessité, que l'on fasse succèder à ces récoltes des cultures propres à la reposer, ou qu'on lui confie des plantes qui peuvent lui rendre, en partie, la richesse qu'on lui a enlevée.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'existe aucune plante, à racines ensoncées dans la terre, qui n'absorbe, pour sa croissance, une partie plus ou moins grande des principes sertilisants qu'elle contient. De plus, parmi les plantes, il y en a qui rendent à la terre immédiatement, plus ou moins de ce qu'elles en ont tire; d'autres qui ne lui rendent rien du tout, d'autres ensin, qui lui restituent plus qu'elles n'en ont reçu. Pour plus de clarte nous les désignerons ainsi: Plantes qui appauvrissent ou épuisent le sol, plantes qui le ménagent, ensin, plantes qui l'améliorent et l'enrichissent.

Maintenant nous allons essayer de déterminer, autant que possible, quelles plantes appartiennent à l'une ou à l'autre classe.

10. Quelles sont les plantes qui appauvrissent et épuisent le sol?

Les cultures considérées comme les plus époisantes sonts en général, celles du blé, de l'orge, de l'avoine, du lin, du seigle, du chanvre, du houblon, etc. Il en est d'autres qui, sans être ordinairement regardées comme époisantes, le sont pourtant et exigent beaucoup d'engrais, tels sont les navets, les choux et

même les patates. Plusieurs agronomes prétendent que les céréales, le lin et le chanvre épuisent d'autant plus la terre, qu'on laisse murir davantage leurs graines. Voici la raison sur laquelle ils appuient cet avancé: Vers l'époque de la maturité, leurs seuilles, déjà en partie desséchées, cessent d'absorber les principes nutritifs que contient l'air et laissent aux seules racines le soin de fournir aux besoins de la végétation. D'autres prétendent qu'une plante, à l'époque de son complet développement, est déjà rassasiée et n'a plus besoin de demander de nourriture, ni à la terre, ni à l'air, et qu'ainsi, que ses graines mûrissent ou ne mûrissent pas, l'effet est le même sur le sol. La plante, disentils, dans la première période de sa croissance, c'est-à-dire, lorsqu'elle est en herbe, demandent beaucoup plus au sol qu'à l'atmosphère. Dans sa seconde période, c'est-à-dire pendant que se développe et grandit le chalumeau ou la tige, la plante demande à la terre et à l'air les aliments qui lui sont nécessaires; cependant, quand approche l'époque du développement des fleurs, elle rassemble toutes ses forces pour faire une ample provision des aliments que lui fournit la terre, et qui lui sont nécessaires pour la formation de ses fruits. A dater de cette époque, à laquelle commence la troisième période de son exixtence, la plante ne demande plus à la terre qu'un peu d'humidité. L'air, la lumière, la chaleur se chargent de terminer l'ouvrage, non pas en lui communiquant de nouveaux principes nutritifs, mais en mettant en œuvre ceux qu'elle a précédemment rassemblés, dans les différentes parties de son organisme. Ce n'est plus le temps de rien demander à la terre.

Que l'on engraisse le sol tant qu'on voudra, que l'on arrose abondamment la plante d'engrais liquides, les sleurs et les fruits n'en ressentiront aucune insluence. Dans les céréales, les vaisseaux de la tige commencent déjà à durcir, le chalumeau jaunit et séche près de terre; ainsi la communication avec le sol est sermée, de nouveaux sues ne peurent plus s'élever. Les seuilles qui périssent à la même époque, sont une marque que l'air

commence aussi à perdre son influence sur le corps de la plante. Ce n'est plus qu'au sommet de la tige qu'existe encore la vie, le reste est, pour ainsi dire, mort. Ensuite la fleur tombe, l'épi jusqu'alors vide se remplit, les grains se forment. Leur substance aqueuse s'épaissit, et le lait devient farine. Et pendant ce dernier travail, tout rapport avec la terre étant interrompu, l'existence prolongée des récoltes sur le sol, après la floraison, ne peut l'appaurrir. Cette théorie paraîtra nouvelle à plusieurs; quant à nous, nous la donnons pour la satisfaction de ceux qui aiment à se rendre raison de tout, sons cependant la recommander.

Dans tous les cas, il faut convenir que plus une culture demeure longtemps sur le sol, pendant la même saison, plus elle lui est désavantageuse, et que si une récolte reste sur pied jusqu'à sa complète maturité, la terre se durcit de plus en plus, et reste d'autant plus lontemps fermée aux influences de l'air. De plus, les mauvaises herbes qui s'y trouvent s'étendent et parviennent à maturité, et rendent très peu à la terre, car souvent elles finissent par se dessécher.

Une autre cause très-influente, c'est que les chaumes d'une récolte fauchée verte, rendent beaucoup plus au sol, en échange de ce qu'ils en ont reçu, que les chaumes sees d'une récolte venue à maturité.

D'après la théorie que nous avons donnée plus haut, si vers l'époque de la floraison, peut-être même un peu avant, les plantes se sont pourvues de tous les principes nécessaires à la formation des semences ; si ces principes, qui ne se réunissent au sommet des tiges que pour la formation des graines, sont, à l'époque de la floraison, dispersés dans tout le corps de la plante, il s'en suit que la partie insérieure des tiges, et même les racines de la plante coupée verte, contiennent et rendent à la terre une beaucoup plus grande quantité de ces principes que le chaume et les racines des mêmes plantes venues à maturité.

Il y aurait une expérience facile à faire pour la solution de cette question : ce serait de prendre une petite partie d'un champ de grain à l'époque de la formation des épis, ou peu avant la floraison, une autre après la maturité; de labourer l'une et l'autre, de les ensemencer de même grain, après avoir donné à la terre la même préparation, et dans l'automne, de comparer les revenus.

20. Quelles sont les plantes qui menagent le sol?

Sous cette dénomination, nous comprenons les plantes qui, sans enrichir ou améliorer le sol, ne lui enlèvent que peu et ne l'appauvrissent pas. Dans ce cas se trouvent presque toutes les plantes fauchées en vert, comme les vesces et les pois, le trèfle blanc, et surtout si elles sont paturées. Les vesces et les pois qu'on laisse mûrir, peuvent encore être compris dans les récoltes qui menagent le sol, pourvu qu'ils soient bien garnis, et d'une vegétation vigoureuse. On pourrait ajouter à ces plantes les navets, si comme en Angleterre, on les fait consommer sur le champ par les bêtes à laine.

30. Quelles sont les plantes qui enrichissent le sol?

reçu.

Les seuls régétaux qui puissent être dans ce cas sont conx qui sont enterrés verts, ou qui ont occupés la terre pendant une longue suite d'années.

Comme les plantes, ainsi qu'on l'a déjà dit souvent, et qu'on ne saurait trop le répéter, ne tirent pas uniquement leur nourriture de la terre, mais s'alimentent encore par l'eau, par l'air et par d'autres influences atmosphériques, il s'en suit que lorsqu'elles sont parvenues à leur complet développement, elles contiennent bien plus de substances que celles qu'elles ont enlevées à la terre. Si cette plante est alors rendue toute entière à la terre, il s'ensuit que celle-ci gagne un surcroit de fertilité proportionné à l'abondance des matières que la plante a reçu de l'atmosphère. Il s'en suit encore que les plantes les plus convenables pour enrichir le sol de cette manière, sont celles qui ont la végétation la plus vigoureuse et tirent le moins leur nourriture de la terre. Dans ce cas sont le sarra-in. le gazon, etc. Le trèfle y serait aussi au premier rang; mais les intérêts du cultivateur lui permettent rarement de l'enterrer comme engrais, lorsqu'il est en pleine croissance, et avant d'en avoir tiré une ou deux récoltes.

Mais si l'on abandonne seulement la deuxième coupe, elle suffit avec les racines et autres debris pour enrichir le sol, en supposant toutefois un trèfle qui a bien réus-i.

Les arbres qui ont occupé la terre pendant une longue suite d'années l'enrichissent encore, comme nous savons que cela a lieu pour les forêts défrichées.

40. Qu'entends-on par plantes améliorantes?

Dans cette classe, il faut ranger toutes les plantes qui, sans enrichir le sol, lui rendent par leurs débris tout ce qu'elles en ont tiré, et aussi celles qui l'améliorent par les cultures qu'elles exigent. Ainsi un trèfle vigoureux, lors même qu'il est fauché, rend à la terre par ses debris et ses racines, tout ce qu'elle en a tiré. Après une récolte de trèfie, le sol humide devient plus sec, le sol compacte est ameubli, le sol sablouneux a acquis de la consistance, et ce trèfle est une excellente préparation pour toute autre récolte, surtout si l'année suivante est humide.

On peut mettre aussi le tabac au nombre des plantes améliorantes; il est vrai qu'il exige beaucoup d'engrais, mais les facons qu'on lui donne, ses racines étendues et nombreuses font qu'il prépare très-bien la terre pour une récolte de blé. En général, toutes les plantes qui laissent beaucoup de débris dans le soljet à la surface, et qui exigent des sarclages, des buttages améliorent le sol.

Il est très-important de bien saisir les distinctions que nous faisons dans le cours de cette causerie, et de les retenir ; elles seront d'un grand secours dans ce que nous continuerons de dire sur les assolements.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Enfin, après un mois et plus de discussions habile-Ce sont celles qui rendent à la terre plus qu'elles n'en ont ment conduites, de luttes parsois assez vives, la Chambre à l'exemple du Conseil Législatif, vient de

moindres ditails, sous toutes ses faces, la grande madangers qui la menacent.

Les deux partis en présence dans l'enceinte législative out mis en mouvement tous les ressorts, fait tous leurs efforts, les uns pour faire adopter la nouvelle constitution, les autres pour lui donner le coup de grâce. Personne n'a voulu se montrer indifférent, pendant cette lutte; les orateurs les plus modestes ont voulu mêler leur voix à celle des orateurs les plus habiles, les plus exercés et les plus éclairés.

Les discours les plus remarquables qui ont été prononcés en faveur de la mesure, depuis notre dernière

quinzaine, l'ont été par les Honorables MM. Joseph Cauchon et Alleyn, MM. Bellerose, Harwood, Denis, Archambault, Beaubien, Blanchet, McKenzie, etc.; contre, par MM. Dunkin, M. C. Cameron, Geoffrion,

Dr. Paquet, etc.

Samedi matin, à 4 heures et demie l'Orateur donna ordre d'appeler les membres. Tous étant à leur siège, le projet de Confédérationt, tel que présenté à la législature, un mois auparavant, fut soumis à l'approbation on la désapprobation de la Chambre: Voici la division qui se fit alors.

Pour la mesure: - Alleyn, Archambault, Ault, Beaubien, Bell, Bellerose, Blanchet, Bowman, Bown, Broussean, Brown, Burwell, J. H Cameron, Carling, Proc. gen. Cartier, Cartwright, Cauchon, Chambers, Chapais, Cockburn, Cornellier, Cowan, Currier, De Boucherville, De Niverville, Dickson, Jos. Dufresne, Dunsford, Evanturel, Wm. Ferguson, Thomas Ferguson, Galt, Gancher, Gandet, Gibbs, Harwood, Haultain, Higginson, Howland Huot, Irvine, Jackson, Frs. Jones, D. F. Jones, Knight, Langevin, Le Boutillier, Proc. gén. McDonald, Macfarlanc, Mackenzie (Lambton), Mac-Kenzie (Oxford), Magill, MacKenzie, McDougall, Mc-Gee, McGiverin, McIntyre, McKellar, Morris, Morrison, Parker. Pope, Poulin, Poupore, Powell, Rankin, Raymond, Rémillard, Robitaille, Rose, Ross (Champlain), Ross (Dundas), Ross (Prince Edouard), Scoble, Shauly, Smith (Durham Esi), Smith (Toronto), Somerville, Stirton, Street, Sylvain, Thompson, Walsh, Webb, Wells, White, Willson, Wood, Wright (Ottawa) Wright, (York Est) - 91.

Contre la mesure: Biggar, Bourassa, M. C. Ca-Duckett, Alex. Dufresne, Fortier, Gagnou, Geoffrion, Holton, Houde, Huntingdon, Joly, Labrèche-Viger, Laframboise, Lajoie, J. S. McDonald, D. McDonald, J. McDonald, O'Halloran, Paquet, Perrault, Pinson-neault, Pouliot, Rymal, Scatcherd, Tascherean, Thi-

baudeau, Tremblay, Walbridge-33.

Sur les 130 qui composent toute la représentation chain à dire son dernier mot. du Canada, einq étaient absents.

porter son verdiet en faveur du projet de Confédération. sommes tracées, tout en observant la plus stricte neu-Après avoir examiné, étudié cette mesure, dans ses tralité, dans cette question, comme dans toutes celles qui concernent la politique, nous ne devons pas rejorité des mandataires du peuple a décide d'adopter fuser au peuple canadien un légitime éloge pour la in Confédération comme seule capable de mettre notre conduite si prudente et si serme qu'il a tenu dans ce nationalité, notre langue, nos institutions à l'abri des moment critique; nous ne devons pas, non plus, ne pas flétrir un fait qui a eu lieu à l'occasion du projet de la Confédération; car ce fait est sorti du domaine de la politique pour entrer dans celui de la morale; malheureusement il a eu de l'écho jusque dans l'enceinte législative. Heureusement, pour l'honneur nationale, ce fait que nous signalons, n'est celui ni de l'un ni de l'autre des partis qui se divisent la représentation actuelle. C'est l'acte d'un journaliste qui s'est oublié au point de mettre de côté sa mission de paix, pour en appeler aux plus mauvaises passions, pour exciter le peuple à la guerre civile. De semblables actes sont toujours pénibles à constater.

Le journaliste plus que tout autre, ne devrait jamais perdre de vue sa mission, elle est trop importante et comporte une trop grande responsabilité. Cette mission se trouve dans le prospectus de toutes nos publications: Moraliser le peuple, le guider dans la voie du bien, faire briller à ses yeux le flambeau de la vérité. Qu'il est donc coupable celui qui foule à ses pieds ces obligations, et qui ne travaille qu'à obscurcir le sens du peuple, d'ordinaire si droit, qu'à l'aveugler, en surexcitant ses passions, qu'à le pousser à l'émeute, à la révolte! Arracher ce peuple à son repos, aux douces joies de la famille, pour en faire un peuple révolutionnaire, un peuple de barricades, c'est vouloir le lancer dans l'abime de tous les maux !

Quand on s'est rendu coupable de ce crime de lèsesociété, quand on a essayé de remplacer l'ordre, le bien-être, par le désordre, l'anarchie, comment peuton appeler le clergé sous son drapeau! Quoi! ne serait-ce pas une monstruosité de voir ce corps, le désenseur naturel des droits de la société, sur les barri-cades? non, non, le clergé ne voudra jamais marcher sons le drapeau de ceux qui prêchent la révolution!

Ce fait a eu de l'écho jusque dans l'enceinte législative, avons-nous dit: Là aussi, malheureusement, s'est trouvé un député qui, oubliant les obligations que son mandat lui impose envers ses constituants, a voulu jouer à la révolution. Il a voulu représenter une de ces sombres et tristes figures qui sont autrefois passées sur la France, pour son malheur et celui de ses enfants.

C'est un pénible rôle que celui d'un représentant du peuple, qui oubliant qu'il est obligé en consmeron, Caron, Coupal, J. B. E. Dorion, A. A. Dorion, cience et en honneur de sauvegarder les intérêts temporels et spirituels de ses électeurs, de les guider dans le véritable chemin du progrès, veut les entraîner dans le dangereux sentier de la révolte!

Le peuple a entendu son discours séditieux; au lieu de s'émouvoir à cette voix, il s'est contenté de lever les épaules de pitié, et a remis à un avenir pro-

Nous avons signalé, dans notre dernière quinzaine Tout en nous tenant dans les limites que nous nous le départ précipité de Victor Emmanuel de sa chère

capitale, nous allons donner aujourd'hui de nouveaux détails sur cet évènement mémorable. D'abord, il est bon d'observer que ce départ furtif, précipité, qui ressemble plus à une fuite qu'à une marche triomphale, ct qui sous tous les rapports, n'a rien de royal, est la blement que les royantés qui se transplantent prenconséquence inévitable de la convention du 15 sep- nent rarement racines, surtout quand elles sont transtembre. Le jour où cette convention sut signée, il plantées par la Révolution. devint évident que lorsque celui qui se dit roi d'Italie, quitterait la capitale de son vrai royaume pour aller verture du Sénat, n'a trouvé que des reproches à adrescamper à Florence, la séparation ne se ferait pas au ser à l'Episcopat français, il a semblé le taxer d'inbruit des félicitations turinoises, avec accompagne-gratitude. Pitié! ments de vœux sympathiques et de bons souhaits.

Le Piémont a prodigué son sang et ses trésors pour aider la maison de Savoie à accomplir ses rèves séculaires d'ambition. Il n'a reculé devant aucun sacrifice pour lui fournir les moyens d'arriver à son but.

Ce royaume d'abord honnête, s'est fait déloyal: prosondément religieux, il a consenti à faire cause commune avec les ennemis de l'Eglise, et s'en faire lui-même le spoliateur et le persécuteur. Il avait des principes conservateurs, il n'a pas hésité à faire alli-ance avec la Révolution. Partout il a fomenté des troubles, payé des conspirateurs, acheté des traîtres.

Pauvre Piémont! Quelle déception! Il se réveille un bon matin dépouillé de tous les prestiges de sa grandeur. Ses sacrifices ont tourné contre lui, au profit de Naples, de Milan ou de Florence. Croyant jouer un rôle digne des regards du monde entier, il n'a joué en réalité que le rôle de Raton, il a tiré les marrons du seu, et ses voisins les ont dévorés sous ses yeux. Ce royaume ne pouvait s'imaginer qu'après avoir enlevé à leur légitime souverain ses provinces italiennes, il en scrait récompensé par la ruine de sa prospérité intérieure, par la perte de sa prépondérance. l'ourtant voilà le sort qu'on lui préparait!

Aujourd'hui, les piémontais sont forcés d'avouer qu'en travaillant à satisfaire les convoitises du roi et de ses ministres, ils ont travaillé à leur propre ruine, à leur anéantissement. Ce peuple est rempli de la douloureuse conviction que cette famille royale, dont il croyait les destinées éternellement liées aux siennes, joint le vice d'ingratitude aux quelques graves défauts que l'histoire lui a de tout temps reprochés. Il possèdé la preuve irrécusable que Victor-Emmanuel a exploité son dévouement dans des vues d'ambition personnelle, qu'il nourrit depuis longtemps la secrète résolution d'abandonner le berceau de sa race, dès que semblerait l'exiger la consolidation de cette royauté plus grande dont il est redevable à son peuple, et à laquelle il n'hésite pas à le sacrifier.

Depuis l'instant où le peuple a tout découvert, toute entente avec la royauté est devenue impossible. Les fusillades, les rues ensanglantées, les vociférations sont devenues à l'ordre du jour. Le peuple une fois descendu dans la rue ne devait plus rien respecter, et Victor-Emmanuel sut sorcé de comprendre, mais trop tard, qu'il avait à jamais perdu sa popularité, et qu'il ne lui restoit plus, pour mettre sa personne en sûreté, que la route de l'exil....

Laisser sa capitale, son trône, à l'aube du jour,

pendant que les rues sont désertes, en habit de chasse, pour aller à la recherche d'une nouvelle capitale, il faut avouer que c'est un triste présage pour un souverain. Bientôt ce même monarque apprendra proba-

L'Empereur des Français, dans son discours à l'ou-

L'Eglise universelle et surtout l'Eglise d'Angleterre, viennent de faire une perte immense dans la personne de Son Eminence le Cardinal Wiseman, Archevêque de Westminster. L'illustre prélat a succombé le 15 février, à Londres. Ce prince de l'Eglise a joué le rôle d'un véritable apôtre. Il a évangélisé l'Angleterre avec un courage et une ardeur dont il serait difficile de se faire une idée. Le nombre des conversions qu'on lui doit est innombrable. Partout où le Cardinal passait, il ramenait des âmes à Dieu et à son Eglise.

Il est mort au moment où l'Eglise avait encore grandement besoin du concours de sa vaste intelligence, de sa couragense propagande et de son inépuisable piété. Il était tendrement aimé du St.-Père, qui le considérait à juste tître comme une des colonnes de l'Eglise.

Sa vie a été vraiment sainte, et sa fin a été aussi édifiante que celle d'un apôtre.

Comme prêtre et comme penseur, l'éminent prélat occupait une place considérable dans le monde; comme homme de bien, comme homme d'intelligence, l'illustre défunt était au premier rang.

Ce saint prélat a été inhumé à Kansal Green, avec une pompe princière. Le convoi s'étendait sur une longueur de trois milles.

Extraits du Rapport de l'Honorable M. Chapais, sur la colonisation.

(Suite et fin.)

"Je parle ici en particulier de mes compatriotes, les Canadiens-français, descendants des premiers occupants du territoire; de ceux qui, en se fixant au sol, s'appelèrent eux-mêmes, avec un légitime organil, les habitants; je parle d'eux particulièrement, parce que ce sont eux surtout qui font défaut et qui ont besoin que des bouches amies leur dispensent le reproche pour les amener au remêde.

" A part ce goût héréditaire pour la vie aventureuse, il semble, et je regrette de le constater ici, que la génération actuelle est en proie à un autre mal qui produira, si on ne réussit à le combattre efficacement, d'encore plus désastreux effets et qui éloignera toujours de plus en plus les fils de nos agriculteurs des occupations de leurs pères. On perd rapidement le goût de cette antique simplicité de mœurs qui leur rendait inutiles ces coûteuses superfluités que le rassinement de ce que l'on appelle la civilisation moderne, reussit à introduire aujourd'hui jusque sous le toit de nos plus humbles demeures.

"Ces nouvéautés créent des désirs inconnus auparavant; ces désirs deviennent bientôt des besoins auxquels il faut se soumettre à tout prix; et l'état heureux et paisible où l'on a été elevé n'offrant plus ni les moyens ni l'occasion de satisfaire d'impérieux caprices, on renonce à la noble condition de ses pères; on abdique, de gaieté de cœur, la position de maître-indépendant ne saurait procurer seul ! pour endosser la livrée de la servitude, dissimulée sous toute espèce de noms, de couleurs et de titres!

"C'est ainsi que s'introduit rapidement la plaie hideuse du prolétariat, dans un pays où l'on ne devrait trouver encore que

des propriétaires.

"Cette seconde cause est peut-être plus dangereuse que la

première.

"S'il paraît étrange que j'introduise, dans un travail du genre de celui-ci, les considérations qui précédent, je trouverai, j'espère, une excuse dans le besoin que j'éprouve d'attirer l'attention de tous les hommes sérieux sur un mal qui prend des proportions alarmantes et auquel il est urgent d'apporter un remêde prompt et efficace. La classe de lecteurs pour qui s'écrivent les rapports sur la colonisation, l'émigration, l'agriculture, etc., est justement celle au sein de laquelle doivent se rencontrer les hommes capables d'organiser le mouvement qu'il faut entreprendre contre les tendances malheureuses que je signale.

" Mais, ontre le goût de nos jeunes gens pour les voyages et le dégoût qui s'introduit dans la classe agricole pour cet état, il y a une autre cause bien sérieuse qui arrête le progrès de la colonisation, qui paralyse les efforts mêmes des courageux et qui jette le doute dans des aines fortement trempées; cette cause, c'est la difficulté même qu'offre aujourd'hui le défrichement, l'établissement de nos terres, la colonisation enfin!

" Si cette proposition surprend, on reviendra peut-être plus

tard à mon avis.

" D'abord il faut admettre que le défrichement des terres, dans le Bas-Canada, a été de tout temps entouré d'énormes difficultés, a exigé un travail très-ardu, et que le colon pauvre surtout a dû se soumettre, avant de jouir du fruit de ses pénibles

labeurs, à de bien rudes privations.

" Sans parler de l'apreté de notre climat, de la longueur de nos hivers, qui ne connait les accidents sans nombre qui viennent trop souvent détruire ses espérances si chèrement payées? les incendies qui brûlent les semences; les gelées qui détruisent les récoltes, les sécheresses, etc., etc. ? Nos devanciers, il est vrai, sous ce rapport, n'étaient pas mieux que nous ; mais ce qu'ils avaient et que nos nouveaux colons n'ont pas, ce sont les belles forêts vierges d'autrefois, que l'industrie de nos jours, ne laisse au défricheur qu'après les avoir dépouillées de la valeur que leur donnaient les bois d'exploitation et d'usage, livrées qu'elles sont, sans prévoyance et sans merci, à la hache impitoyable que dirige le spéculateur. A peine le colon d'aujourd'hui trouvet-il sur sa terre le bois nécessaire à la construction des édifices de la ferme. De plus, les terrains d'accès faciles sont occupés, et actuellement, pour former des établissements, il faut s'enfoncer bien avant dans l'intérieur.

Il est donc clair que les chances du colon sont moins grandes, ses espérances d'avenir moins encourageantes aujourd'hui que

par le passé.

" Dire la vérité aussi franchement que je l'énonce ici, ne doit porter nulle part le découragement ; la colonisation est, difficile, mais elle n'est pas impossible. Et rien ne contribue plus à faire surmonter les difficultés que le soin qu'on a d'abord eu de dissiper les illusions et les rêves. Mais que faut-il faire?

" Doit-on seulement se lamenter sur la perte de cette belle

pour lequel elle est née et qu'elle perdra inéxitablement de plus en plus tous les jours, si on ne prend pas les moyens de conjurer un tel malheur? Doit-on, mangréant sans cesse et n'agissant jamais, accuser le Gouvernement d'un mai dont il n'est pas l'auteur, pour ensuite s'attribuer le droit d'exiger de lui un remêde qu'il

" Non, certes, et une telle conduite ne serait pas sculement injuste et injudicieuse, mais elle serait criminelle.

" Que le Gouvernement ait à cet égard de graves obligations à remplir, il le sait, et il ne reculera devant aucune d'elles, dans la mesure légitime de ce qu'on peut en attendre. Mais chaque citoyen a pareillement les siennes, et ne saurait, non plus, s'y soustraire. Une immense responsabilité pèsera, aux yeux des générations futures, sur tous ceux qui, en face de la crise for-midable qui traverse en ce moment le Bas-Canada, n'auront pas su les comprendre ou voulu les accomplir.

Sous de telles circonstances, donc, il est visible que les devoirs de chacun sont clairement tracés.

Le Gouvernement, quelque chose qu'il puisse faire et qu'il fasse, est impuissant à répondre aux exigences d'une situation exceptionnellement grave et difficile.

" Le pays, légitimement alarmé, voit avec une vive inquiétude le flot toujours croissant de l'émigration arracher à nos campagnes, dans la personne de notre jeunesse, une portion notable des forces vives_de la population.

"S'il est admis que l'œuvre de la colonisation ne saurait s'accomplir efficacement par l'action isolée des colons ou par la seule initiative du pouvoir, il faut donc quelque chose de plus. Oui: il faut l'active coopération de toutes les forces, de toutes les volontés et de toutes les énergies ; il faut l'organisation entière du pays, en une immense société de colonisation. Ce que les individus ne sauraient entreprendre, les associations le feront; ce que le Gouvernement commencera, le peuple entier le com-

" Le plan est tout fait ; il a été mis à l'épreuve : il produit des merveilles.

" Qui prendra l'initiative de cettte grande entreprise?

" Ceux, n'en doutons pas, à qui le Canada est déjà redevable de tout ce qui fait sa gloire la plus pure, sa force la plus solide. Je ne les nomme pas, tout le monde les connaît.

"M. Boucher de La Bruère, notre digne inspecteur des agences, donne, dans son excellent rapport tous les détails désirables sur les opérations du département de la colonisation pour la saison dernière. La lecture de ce précieux travail devra satisfaire la curiosité des plus exigeants.

J. C. CHAPAIS.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Les Elèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne ont couronné la journée du 28 février dernier par une belle fête. It s'agissait de donner à l'un d'eux le diplôme de capacité agricole qui s'accorde aux élèves laborieux qui ont suivi avec succès tous les cours, et qui de plus ont triomphé des épreuves des divers examens auxquels ils sont soumis. C'est le troisième accordé depuis la fondation de l'institution. La salle de réception avait été élégamment ornée pour la circonstance. M. Octave Tourangeau, Professeur de Musique au Collége, voulut bien, en cette occasion, avec son obligeance ordinaire, prêter son talent jeunesse qui s'expatrie tous les jours ? Doit-on se contenter à l'éclat de cette lête. Ce fut lui qui ouvrit la séance en d'écrire des articles de journaux, des brochures, des livres mêmes exécutant sur l'harmonium, avec art, un superbe morceau. et des romans pour rendre à notre population le goût d'un art Ensuite trois élèves lurent à l'auditoire quelques-unes de leurs

compositions inscrites an cahier d'honneur. Il n'est pas besoin Par cette occupation, ils réalisent en quelque sorte la belle de dire qu'ils surent intéresser au plus haut point.

M. Ls. Auchir, de St. Hilaire de Rouville, traita les sojets 'suivants: Quelle terre convient au blé ! Qu'aut et comment à l'école militaire de Québec, se fait un plaisir de les initier à fant-il semer le blé de printemps et d'autonne? Pent-il revenir cette nouvelle science. Un autre, également diplômé, M. Elie plusieurs années de suite sur le même terrain? plusieurs années de suite sur le même terrain?

M. Rémi Desrochers, de Ste. Croix, de Lothinière, nous dit à quelle époque il est plus avantageux de récolter le bié ?

M. Jos. Vandandaigne, de Belmil, nous entretint des moissons. Il parla de la hauteur à laquelle il faut couper les chaumes, fit ressortir les avantages des instruments dont on se sert communément pour la récolte du blé-la faucille, la faulx javelière et la hape flammande.

Ces élèves ont dait voir qu'ils travail'aient sérieusement et avec intelligence, aussi ont-ils été écouté avec attention.

A la suite de ces lectures le Révd. M. F. X. Méthot, directeur de l'Ecole d'agriculture, proclama M. David Guérin, de St. Joachim, comté de Montmorency, comme ayant mérité le diplôme de capacité agricole. Ce jeune homme qui remporte anjourd'hui un si beau triomphe, dit à tous ses confrères ce que peuvent l'application et la persévérance. Arrivé à Ste. Anne le 1er novembre 1862, n'ayant qu'une médiocre instruction puisée dans les petites écoles de paroisse, il y avait pour lui bien des motifs de découragement. La plupart de ses confrères, ayant étudié pendant quelques années dans nos grandes institutions avaient l'avantage sur lui. Malgré cela, il a réussi. et même il a laissé derrière lui plusieurs d'entre eux; et cela grâce à son amour du travail. C'est un bel exemple pour tous ceux qui lui succèderont. Ils se rappelleront que si les jours de labeur sont durs et difficiles parfois, le jour de la récompense n'en est que plus beau.

Nous souhaitons à M. Guérin tout le succès possible dans la belle et noble carrière qu'il s'est choisie, et nous lui conseillons de ne jamais oublier que la persévérance et la prudence conduisent toujours à un bon résultat.

La séance se termina par un chant dont les paroles sont d'un de nos jeunes poëtes de collége, dont la modestie nous force de taire le noin. On nous saura gré sans doute, d'en eiter deux strophes, la première et la dernière.

> La terre est l'héritage Que nous léguèrent nos aïeux, Quel plus riche partage Pourraient attendre nos nevenx ! La terre est l'héritage Le plus cher, le plus précieux, Qui le convoite est le vrai sage (his).

Les travaux sont pour nons des fleurs Que ne saurait faner l'automne, Mais dont, en égayant nos cœnrs, Nous lui faisons une couronne. Que le vent glacé des hivers Sur nos champs répande la tristesse, Nous trouvons encore l'allégresse, Des ris, des jeux et des concerts.

M. Oscar Rousseau, de Nicolet, chanta le solo avec beaucoup d'ame, et tous ses confrères, animés du même esprit, répétèrent guiement à plusieurs reprises le premier resrain. La musique de ce chant est de M.O. Tourangeau. Il serait à désirer que ce Monsieur la livrât à la publicité pour lui donner rang parmi nos autres chansons canadiennes,

Le sérieux de la fête terminé, les élèves voilurent bien faire quelques évolutions militaires qu'ils couronnérent par trois décharges de mousquetterie. Le temps de la plupart des récréations de ces jeunes gens est consacré aux exercices militaires. démiques ou contagiouses, telle que la fievre jaune, par exemple.

idée fixée sur leur drapeau : ensc et aratro : l'épée et la charrue. L'un d'eux, M. O. Rousseau, qui a obtenu ses diplômes Collège. Tous les moments de loisir sont donc ainsi utilement employés.

En voyant cette pepinière de jeunes gens se livrant avec ardeur à l'étude de l'agriculture, on ne peut se défendre d'un legitime orgaeil, et on ne peut également s'empêcher de former les plus belles espérances pour l'avenir. Puissent-ils de leur côté ne jamais oublier que les vrais amis du pays ont les yeux fixés sur eux, et s'attendent qu'un jour ils rempliront dignement leur mission. Mais qu'ils sachent que la condition essentielle pour atteindre ce but, est de tenir leur cœur et leur esprit bien préparés, non seulement pour recevoir les utiles leçons de leurs professeurs, mais surtout la précieuse semence des bons conseils de leur sage et zélé directeur. Qu'enfin, entre eux régnent toujours la paix, l'union, et qu'ils conservent soigneusement ce bon esprit et cette gaité franche de jeunes gens qui comprennent le bonheur de leur position.

Nous profiterons de cette occasion pour informer les jennes gens qui veulent étudier l'agriculture à Ste. Anne, et qui se sentent une vraie vocation agricole, qu'il y a encore quelques bourses disponibles.

Bon exemple à suivre

M. l'Editeur de la Gazette des Campagnes,

J'ai instruction de la Société d'agriculture du Comté de Bagot, dont je suis le Secrétaire, de wous prier de la recevoir au nombre de vos abonnés pour dix abonnements à votre interessante Gazette.

P. S. GENDRON,

Ste Rosalie, 11 mars 1865

S.-T. S. A. B.

Nous avons reçu, depuis notre dernier numéro, différentes listes de nouveaux abonnés. Du Révd. M. Otisse, de l'Anse St. Jean, 7 abonnés; du Révd. M. Ganvin, Maria, 2 abonnés; du Révd. M. Fournier, Paspédiac. 2 abonnés; d'Edm. Larue, Ecuyer, St. Antoine de Tilly, 2 abonnés. Plusieurs autres nous ont transmis des abonnements séparés.

Nos remerciements à ces amis de la cause agricole.

RECETTE.

Nouvel emploi du pétrole

On vient de découvrir une nouvelle et singuiière propriété du l'huile de pétrole : ce liquide détruit instantanément l'insecteparasite qu'on appelle l'accorus, et qui est la cause de cette maladie de peau counue sous le nom de gale. La manière d'appliquer ce remède est bien simple; il s'agit de l'étendre sur la partie malade sans même frotter; la vapeur de l'huile suffit pour désinfecter les vêtements qu'aurait attaqués les virus. Il n'y a pas de doute que le même remêde ne puisse être appliqué à d'autres maladies de peau dues à des causes analognes qui prennent leur source dans la présence d'insectes parasites, et l'on peut présumer qu'il sera possible aux cultivateurs et aux jardiniers d'en tirer parti dans leurs professions.

Ceci nous conduit à signaler en passant l'emploi qui vient d'être fait d'un procédé qui consiste à carboniser par la slamme du gaz on celle des huiles minérales la surface des bois de construction. Ce procede, dû à M. de Lapparent, qui n'avait pour but d'abord que la conservation de ces bois, a été étendu depuis à la désinfection des navires à bord desquels ont régné des affections épi-

PETIT-PIERRE

LE BON CULTIVATEUR.

ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

NNI. COMMENT LA LAINE DES BREBIS DE PETIT-PIÈRRE FOURNIT À BIEN DU MONDE

(Suite.)

La défroque du frère cadet passa de même au troisième frère; et la blouse et le pantalon de celui-ci remplacèrent le sarran bien 4.5¢, et qui avait déjà servi à tous les autres, du gentil petit Claudet, le quatrième garçonnet, blondin rose et frisè que son aîné aimait plus que la pranelle de ses yeux.

Voila comme la laine des brebis noires de notre brave ami, transformée en un beau vêtement neuf à son usage, permit de remettre à peu près à neuf aussi, grâce aux remaniements et aux raccourcis tolérés par chaque taille, le vestiaire de toute la famille.

Et, le dimanche d'après, quand tous les Loubias de toute grandeur se rendant à la messe, s'arrêtérent avec complaisance sur la grande place, les passants ébahis disaient que des gens si bien mis avaient fait, à coup sûr, quelque gros héritage.

NEIL COMBIEN PETIT-PIERRE FIT PROSPÉRER LA PORCHERIE.

En attendant, le temps marchait de son grand pas qui ne s'arrête jamais. Le mois d'août avait passe, le mois de septembre aussi; octobre venu, on avait commence les semailles d'autonne.

On était toujours très-content de Petit-Pierre; seulement, les domestiques trouvaient bien qu'il faisait un peu ses embarras, et surtout que, dans la maison, on écoutait trop un si petit homme qui parlait beaucoup, et donnait très-souvent son avis, n'étant qu'un porcher, et un porcher du plus petit gage.

Mais il rendait tant de services aux uns et aux autres, il était tonjours si bien disposé à faire pour celui-ci et pour celui-là un peu de leur besogne, qu'il se faisait encore aimer des gens même malgré eux. Pour Jeannette, elle pensait que Petit-Pierre avait plus de savoir et de sagesse dans son petit doigt que tous les autres dans leur épaisse cervelle; et le père Martin admettait assez volontiers ce que pensait demoiselle sa fille.

Et puis tout ce dont Petit-Pierre s'occupait réussissait si bien! Ses cochons surtout! D'une portée de douze cochonnets n'en avoir point perdu un seul, et les voir tous ayant le poil très-fin, tous plus gras et plus gais les uns que les autres, sans qu'il y eût même un rebut à faire sur les douze, c'étaient là des choses qui n'arrivaient pas souvent, des choses dont, bien à coup sûr, Petit-Pierre avait tout le mérite. Mais aussi quelles sollicitudes il avait pour ces utiles animaux! Petit-Pierre savait que les porcs n'aiment pas la malpropreté par nature et par goût, comme on le suppose trop généralement; qu'ils ne sont sales, le plus souvent, que malgié cux, parce qu'on les laisse dans l'ordure; qu'ils ne se vautrent dans la boue que faute de pouvoir se baigner dans l'eau claire; et que les porcelets craignent par-dessus tout de coucher dans le fumier humide.

Aussi tenait-il sa porcherie parsaitement nettoyee; de plus, il avait établi dans un coin, avec quatre planches clouées sur un encadrement, une sorte de lit garni de bonne et fraîche litière, où la mère et les petits se trouvaient toujours parsaitement à

Et Petit-Pierre faisait remarquer parfois aux visiteurs éton- leur auge avec de la craie rouge, ou encore on y met un peu nés que tout le petit peuple, fallût-il se déranger souvent, avait d'amidon. Tous ces remèdes sont également bons pour les

grand soin de ne salir jamais la couche commune.

Ces simples précautions n'avaient rien de très difficile. Et pourtant Petit-Pierre avait raison grandement de croire que sans elle, dans une mauvaise année, il aurait perdu comme les autres la moitie peut-être de ses jeunes gorrets.

"Tous les voisins, disart-il à Januette en rangement leutement sa petite troupe à la terme, tous les voisins se plaignent de ne pas réussir cette année. C'est pourtant bien leur l'ante. Qu'ils fassent à ma manière, vous verrez si leurs cochonnets mourront l'un après l'autre, comme çu' se voit chez eux tous les jours.

"Ga rapporte de bon argent, les cochons, et ça produirait de bon fumier, si on savait le préparer comme il faut, en le mêlant tout frais avec les autres fumiers et quelques couches de terre. Après ça, quand on veut réussir, en tout il y a de la peine à prendre.

"Si le matin, quand j'ai mangé ma soupe, je me sauve tout de suite avant que les autres n'aient fini de déjeuner, il ne faut pas croire que j'aime moins que les autres la fricassée de pommes de terre et le fromage blanc; mais je sais que les cochons pâtureront mal si je laisse venir la grosse chaleur.

"Sortir les cochons de bonne heure, quand l'herbe est encore fraîche, et les moutons tard, quand la rosée à disparu, voilà la

moyen de faire prospèrer les éochons et les moutons.

Pour le troupeau, recommandez bien ça à votre père, demoiselle Jeannette; moi, on ne m'écoute pas assez; mais vous,
votre père vous croira, et tout le monde obéira à votre père.
Plus tard, pourvu qu'on ait suivi mon idée, si le malheur passe
autour de nous, vous verrez qu'il nous épargnera, et alors vous-

même pourrez dire: "Petit-Pierre a eu raison."

— On fera là-dessus comme vous le dites, Petit-Pierre, dit Jeannette avec autorité. Mais, par exemple, je ne comprends pas pourquoi, depuis qu'il fait chaud, vous vous amusez, en faisant un si grand détour, à faire passer vos cochons de l'autre côté du ruisseau avant leur repas du midi. Aujourd'hui encore, vous allez, je parie, forcer ces pauvres bêtes à traverser le ruisseau à la nage pour retrouver, sur l'autre bord, leur auge et leur manger. Si ça vous amuse de les voir nager comme ça, peut-

être que cela ne les réjonit pas autant que vous. · Ce n'est ni pour m'amuser ni pour les contrarier, demoiselle, dit Petit-Pierre en riant.... Mais tenez, voilà les cochons du voisin Jean Matthieu qui reviennent du pacage; vous verrez ce qu'ils feront en passant devant la mare au fumier. Voyez d'abord comme ils se grattent contre les arbres et les murs. Ah! les voilà maintenant qui se couchent dans la bone. Ce qu'ils en font, c'est tout simplement pour se baigner et, vous ne le croirez peut-être pas, pour se nettoyer. Ils ont bien réussi, n'est-ce pas? Les voilà couverts de sange; la sange en séchant sur eux, en collant sur leur peau, leur cause des démangeaisons insupportables; et les pauvres bêtes ont cru se rafraîchir!.... Eh bien, les miennes vont prendre leur bain frais dans l'eau claire. Mes porcelets sortiront de la, blanc comme vos deux oies blanches; et vous verrez ensuite de quel appétit ils vont dévorer leur pitance préparée à ma mode.

- Que leur mettez-vous donc dans leur manger plus que ne font les autres?

— Ça dépend du temps, ça dépend de leur âge et de leur santé. Quand les jeunes étaient tout petits, je mettais une pincée dans leur soupe au lait. Ça les préserve de plusieurs maladies, comme les chiens. Quand ils digèrent mal leur lait on le coupe avec un peu d'eau tiède et on y mélange un œuf bien battu. Si la maladie dure trop longtemps, on leur fait avaler l'œuf seul, et sans le faire cuire, ou encore on frotte le fond de leur auge avec de la craie rouge, ou encore on y met un peu d'amidon. Tous ces remèdes sont également bons pour les

venus, pour les agneaux, pour les porcelets et même pour les poulains.

" Aujourd'hui qu'ils sont forts et bien portants, j'ajouterai tout bonnement quelques pincées de sel et de farine lorsqu'ils auront mangé presque tonte leur pâtée, et ils achéveront ainsi avec avidite les restes qu'ils auraient rebutés et qui se trouveraient perdus. Pour leur dessert, j'irai chercher tous les débris de jardinage de la cui-ine, débris de choux, de carotte, de salades, etc. Là-dessus ils iront dormir comme de gros sanssoucis bien repus. Plus tard, nous retournerons au trêfle. J'aurai b en soin de les tenir loin des vesces qui commencent à grainer, car la vesce en grain ne leur vaut tien. Mais en passant près des champs de féveroles, pendant qu'ils seront dans le chemin d'en bas, je cueillerai pour eux une bonne brassée de pointes de féves. Les petits cochons dévorent ça, et ça leur est trèsbon. Et les fèves ainsi depointées, en cessant de pousser toujours et de fleurir sans fin, graineront beaucoup mieux et plus egulement. Puis mes cochous rentreront pour souper et dormir, et recommencer demain, apres-demain, jusqu'à la vente. Voilà, demoiselle, comment il faut faire pour avoir des cochons qui font envie à tous les connaisseurs et qui à la foire se vendent le double des autres du même âge. 1

Et Petit-Pierre ne mentait pas: la truie du père Martin, "Père, c'es avec toute sa nichée, valait déjà près de cinq cents francs; et tant que nous. ça n'avait pas coûté grand chose, et l'on comprend qu'un porcher si zele et si savent fut estime presque autant qu'un vacher. mon métier? Vous en saurez tous plus que moi maintenant?

XXIII. PETIT-PIERRE NE NÉGLIGE PAS NON PLUS LE TROUPEAU.

Toutefois Petit-Pierre, pour son compte, n'était pas complétement satisfait; ca l'humiliait un peu d'être et de rester toujours porcher comme les deux ou trois estropiés du village, lui qui savait si bien qu'il cut été porfaitement propre à de plus difficiles travaux. Enfin, bon gre mal gre, il lui fallait se résiuner encore à n'être que porcher. Mais, si les pores réussissaient, ses brebis à lui et celles de Jeannette prospéraient en-

Il faut tout dire : Jeannette, toutes les fois qu'elle se promenait au champ, avait dans sa poche un beau morceau de pain bis. Or, ce n'était pas, on le pense bien, pour d'autres brebis paire de jolis petits bœufs, bien roulés, bien souples et bien doque les noires, celles de Petit-Pierre ou les siennes indistinctement, mais pas d'autres.

Les autres recevaient une bonne tape sur le nez, quand elles

accouraient pour mordre au morceau de pain.

De son côté, Petit-Pierre avait pour ses bonnes bêtes et pour celles de Jeannette des attentions plus savantes; et son exemple prouvait encore ici à tout le monde combien l'étude et un pen d'instruction peuvent servir en toute chose. Un moment vint durant l'été, où partout aux environs régnait sur les montons une mortalité assreuse; la pourriture, une mauvaise maladie des bêtes à laine qui, dans certains pays, detruit la moitie des troupeaux, quelquefois davantage, ruina en deux mois des villages entiers.

C'était précisément alors que les bêtes de l'etit-lierre se faisaient le plus remarquer pour leur gaieté et leur belle appa-

C'est que Petit-Pierre avait, grâce, aux livres qu'il avait lus, découvert un bon secret, que d'autres feront très-bien de retenir. Lorsqu'en gardant ses cochons il passait au bord des bois de pins, il s'occupait à cueillir autant qu'il le pouvait des baies de genièvre; il en avait ainsi toujours par avance une bonne provision; et chaque fois qu'on donnait du sel au troupeau (cela arrivait, suivant l'usage du pays, une fois tous les quinze jours), avec la farine d'erge et l'avoine en grain qu'on inélait au sel

dans leur auge, Petit-Pierre ajoutait, par tête de mouton, une bonne poignée de baies de genièvre. Mais plus généreux que Jeannette, et sentant qu'il devait aux intérêts de son maître les mêmes soins qu'à ses propres intérêts, il faisait participer le

tronpeau tout entier à sa distribution.

De plus, quand la maladie dont nous avons parlé fut au plus fort de ses ravages, il conseilla à Jeannette d'obtenir la permission de son père pour que cette provende salutaire de sel mélange de farine, d'avoine et de baies, fut donné au troupeau tous les huit jours an moins, et qu'on y njoutât encore un peu de tourteau ou pain d'huile concassé. Le père Martin laiser faire Petit-Pierre à sa guise, et il s'en trouva bien, puisque lui non plus ne perdit pas une seule tête de son troupeau. Toutefois, il faut croire qu'avec les préférences bien marquées de Jeannette pour les quatorze noires, celles-là se distinguaient toujours entre toutes les autres par leur beauté et leur gaieté. On les venait voir comme une curiosité de tout le voisinage, et le père Martin disait quelquefois:

" Décidement, les miennes ne valent pas celles de ces enfants. Si on avait un troupeau tout entier comme les leurs, il y aurait vraiment plaisir. Il y aurait plaisir, honneur et profit."

Et Jeannette de lui dire alors, non sans fierté:

" Père, c'est que vous ne vous y attendez peut-être pas au-

- Bon, reprenait le père Martin, va-t-on vouloir m'apprendre

-Eh! ripostait Jeannette avec un aplomb assez narquois, on pourra bien finir par croire qu'il y a quelque chose comme ça.'"

XXIV. ÉTIUNNE, LE TROISIÈME LABOUREUR DU PÈRE MARTIN. -ET COMME LE DIT ÉTIENNE SE FIT CONGÉDIER.

Cependant Petit-Pierre, je l'ai déjà dit, aurait bien voulu trouver occasion de montrer quelques nouveaux talents. dis que les laboureurs, marchant d'un pas lent et majestueux dans le champ voisin, couvraient habilement la semence, lui piteusement planté au milieu du chemin, et tout en prodiguant à ses cochons la surveillance la plus sympathique et la plus assidue, regardait d'un œil d'envie le dernier bouvier, qui conduisait une ciles ; et notre ami Petit-Pierre, n'nyant mieux à faire, critiquit à part lui, et, nous devons bien le dire, critiquait sévèrement le travail de celui dont il enviait les hautes attributions.

" Je ferais, se disait-il à lui-même, je ferais, certes, une raie plus droite, plus nette et plus profonde que celle-là. Le fainéant, ajouta-t-il, comme si c'était trop pénible, quand sa charrue rencontre une pierre perdue, d'arracher cette pierre du milieu du sillon, au lieu d'en faire le tour !....fameux laboureur qu'a là le père Martin! Ça garderait tout au plus les vaches, et ça laboure on fait semblant, tandis que moi... je garde les co-chons!"

Toutefois, Petit-Pierre, qui n'était pas un mauvais camarade,

se serait bien gardé de dire chose pareille à personne.

Malheureusement pour Etienne (c'est le nom du troisième valet), malheureusement le père Martin pensait à son sujet à peu près comme Petit-Pierre, le père Martin avait déjà remarqué bien des fois que la planche de labour attaquée par Etienne était à peine égratignée par l'araire.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire-Gérant.

Connaissances utiles

Les fourmis qui causent tant de dégâts nes nos jardins, ne peuvent supporter odeur de la suis. C'est une bonne con-nue que cello d'en parsener les allées l'un jardin ou d'en déposer ça et la aux neds des arbres fruitiers.

Si vous voulez blanchir de la laine de manvaise couleur, lavez-la dans du blane Espagne (craie) que vous rednisez en pandre. Vous mettrez de craie in double la poids de la laine, vous la détremperez aussi épaisse que la peinture, peut-être même plus; petrissex-y votre laine, laissexla sécher, puis frottez-la bien vous vous spercevrez qu'elle aura acquis une teinte des plus agréables. Pour la bien nettoyer lavez-la à l'eau froido.

Pour empêcher une indienne de changer, plongez-la dans une forte saumuro et lais--cz-la sécher.

Si vous vous brûlez un main, pressez-la doncement de l'autre pendant quelques miautes, laissez-la refroidir et appliquez-y de nouveau la main non endommagée. Ce procédé simple appaisera l'inflammation si vous le continuez pendant une dizaine de minutes. Et pour guérir la plaie lavez-la souvent avec un peu de vinaigre dans le-quel vous verserez trois parties d'eau.

Voici comment se procurer un engrais peu conteux: Recueillez à l'automne les icuilles du blé-d'inde, des navets, des patates, mettez-les en un tas d'un pied de haut, et couvrez ce lit d'une conche de chaux vive, puis ajoutez encore des manengrais.

Les personnes qui sont sujettes au mal de tête, qui sont fatiguees de l'asthure, trou-veront beaucoup de soulagement en essa-

Dans mon enfance, je me rappolle avoir conseillé d'employer la toile d'araignée pour empêcher une saignée trop abondante d'une plaie ou d'une coupure; mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'elle était un excellent curatif pour les ulcères.

Pour attendrir un jambon desséché et durci, enveloppez-le dans un linge et le mettez à un pied et demi en terre, il suffit de l'y laisser 40 à 50 minutes.

Pour préserver les pelleteries ou habits de laine des atteintes de mites, il suffit de les sanpoudrer d'un peu de camphre pulverise, on encore mettez dans un morceau de vessie de porc, quelques gouttes de terebenthine, liez-en l'ouverture de manière qu'ello no suinte pas, et mettez-les dans le costre qui contient vos sourrures, etc.

UN NEVEU.

Journal de Québec, 1843.)

Société d'agriculture de Verchères

A une assemblée des membres de cette société, les messieurs suivants furent élus officiers pour l'année courante :

Président, André Vandandaigne, écr.; Vice-président, M. P. Shank; Secrétaire, Z. de St.-Aubin, ccr.; Directeurs, MM. Louis Brassard. A. Lambert, J. Bernard, Marc Ducharme, M. Dansereau, Flavion Marcotte, Elie Gaudet; Directeurs honoraires, MM. los Curés do la division de la Société, et MM. Fraser et C. Cartier.

M. Ang. Lambert, secondé par M. J. Gatien, propose que le Major Campbell, l'Hon. U. Tessier, l'Hon. L. V. Sicotte et M. Watts, écr., soient élus membres de la Chambre d'agriculture:

M. Joseph Bernard, secondé par M. F Marcotte, propose qu'une requête soit pré-sentée à la Chambre d'agriculture, pour demander que cette Société soit déchargée de sa contribution à la Revue Agricole pour l'employer à recevoir la Gazette des Campagnes, et que le président et le secrétaire soient autorisés à dresser la dite requête et à la signer au nom de cette assemblée?

Annonces.

CORPORATION

COMTÉ DE MONTMAGNY.

UNE session générale et trimestrielle A du Conseil Municipal du Cointe de Montmagny, tenue en la paroisse de St. vaises herbos que vous couvrez d'une se- Thomas, dans le dit Comté de Montmagny, conde couche de chaux. La dernière couche dans la Salle des séances ordinaires, merdoit être de tourbes. Le tout formentera et credi le huitième jour du mois de mars, vous procurera a peu de frais un excellent dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-cinq. Conformément aux dis-positions de "l'acte" municipal du Bas-Canada de "1860". A luquelle session sont présents:

vant la recette suivante: Après une douce purgation, prenez de 4 en 4 heures, 5 grains de toile d'araignée, celles prisos dans les caves est préferable à toute autre.

James Oliva, écuier, maire de la Corpation du Village de Montmagny, Louis Amédée Beaubien, écuier, maire de la Corporation de la Paroisse du Cap St. Ignace; Richard Bernier, écuier, maire de la Cor-poration de la Paroisse de St. Thomas; Jean-Charles Blais, écuier, maire de la Corporation de la Paroisse de St. Pierre de la Rivière du Sud; Louis Martineau, écnier, maire de la Corporation de la Paroisse de St. François de la Rivière du Sud; et Oli-vier Corbonneau, écuier, maire de la Corporation de la Paroisse de l'Assomption de Berthier.

> Lesquels dits maires formant un quorum du Conseil présidé par le dit James Oliva, écuier, préset du dit Conseil,

Sur motion de M. Louis Martineau, secondé par M. Olivier Corbonneau, que le réglement initiulé: "Réglement pour régler la vente des liquebrs vineuses, alcoo-liques et enivrantes, présenté devant ce Conseil, soit manifenant lu, reçu, adopté et passo unanimement.

Règlement pour régler la cente des liqueurs spiritueuses, vincuses, alcooliques et enivrantes, et imposer une taxe sur les personnes en vendant et en détaillant.

Io. Qu'il soit ordonné et statué que le percepteur des droits de l'intérieur pour ce district n'accordera dans les limites de co comté des licences pour vendre et détailler des liqueurs spiritueuses; vineuses, alcooliques et enivrantes qu'aux personne ou personnes munies d'un certificat du Conseil Municipal local dans les limires daquel elle on elles résident.

20. Que chaque Conseil local ne pourra accorder un tel certificat qu'après que la personne ou personnes faisant application pour icelui n'aura payé entre les mains de son Secrétaire-Tresorier, en sus de toutes autres sommes qui peuvent être exigées par la loi, savoir:

10. Pour tenir boutique ou aubergo et vendre et détailler des liqueurs spiritueuses vineuses, alcooliques et enivrantes en quantité moindre que trois demiards, la somme de trente piastres courant.

20. Pour tenir boutique ou magasin pour vendre et détailler des liqueurs spiritueuses, vineures, alcooliques et enivrantes à empor-ter et en quantité de pas moins de trois demiards à la fois la somme de vingt et une piastres courant.

30. Pour tenir bontique on magazin pour vendre et détailler en toute quantité seulement de la bière ale pale, de porter, la somme de douze plastres courant.

40. Chaque Conseil local fixera lui-même le nombre de licences qui pourront être accordées dans ses limites.

50 Toute somme d'argent payée pour obtenir tel certificat, fera partie des fonds de chaque conseil local qui l'aura accordé.

> (Signé) JAMES OLIVA, Préfet.

Vraie Copie du Régistre du Conseil Municipal du Comté Montmagny. Montmagny, le 8 Mars 1865.

J. S. VALLEE.

Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Montmagny.

15 mars 1865.

Département des terres de la Couronne.

Québec, 20 Février 1865.

VIS est par le présent donné qu'envi-ron 15,000 acres des Terres de la Cou-ronne, dans le Township de MARLOW, Comté de Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis où qui ont intention de le faire, le et après le PRE-MIER jour d'AVRIL prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., a Frampton.

ANDREW RUSSELL, Assistant Commissaire.

15 mars 1865.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1855.

VIS est par le présent donné qu'environ 53,000 acres des Terres de la Couronne, dans les townships d'ESCOURT et BOTSFORD, Comté de Témiscouata, C., reront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Four particularités s'adresser à l'agent de la localité I. N. GAUVREAU, cer., à l'Isle Vorte.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 février 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 34,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de WATFORD, Comté de Dorchester, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser a l'agent de la localité ANDREW ROSS, écr., Frampton

ANDREW RUSSELL.

Assistant Commissaire.

Jer mars 1865.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 9 fevrier 1865.

VIS est par le présent douné qu'environ 26,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de BOURGET et PISLE D'ALMA, Comté de Chicoutimi. C. E. seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le VINGT-DEUXIEME jour de MARS prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, VINCENT MARTIN, ecr. à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

1er mars, 1865.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 17,000 acres des Terres de la Couronne dans les Townships de Chavigny et Montauban, Comté de Portneuf, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont êtablis ou qui ont intention de le faire, le ct après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité AMABLE ROCHET, écr., à Ste. Anne de la Pérade.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT

DF.S

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 30 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 58,000 acrès des Terres de la Couronne, dans le Township de Parent & Labrosse, Comté de Chicoutimi, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire. 15 février 1865.

Galley

Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 12,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Albert, Comté de Saguenay, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité RIEULE BOULIANE, écr., a Bergeronnes.

ANDREW RUSSELL, Assistant Commissaire.

15 février 1865.



DÉPARTEMENT

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 25 janvier 1865.

A VIS est par le présent donné qu'environ 9,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de Cabot, Comte de Rimouski, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEMIT jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité J. BTE. LEPAGE, écr., à Rimonski.

ANDREW RUSSELL, Assistant Commissaire.

15 février 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 25 janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'environ 44,000 acres des Terres de la Conronne, dans le Township de Cabano et Ilocquart, Comté de Témiscouata, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont etablis ou qui ont intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de MARS prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité L. N. GAUVREAU, écr, à l'Isle Varia

ANDREW RUSSELL,

Assistant Commissaire.

15 fevrier 1865.



Département des terres de la Couronne

Québec, 16 Janvier 1865.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 52,000 arpents de terres, dans les Townships JERSEY et RIXBOROUGH. Comté de Beauce, B.-C., et WATFORD dans le Comté de Dorchester, B.-C., seront mises en vente le et après le QUINZIEME jour de FEVRIER prochian.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'agent local, ANDREW ROSS, Ecr., FRAMPTON, B.-C.

ANDREW RUSSELL,
Assistant Commissaire.

er février 1865

F. A. ST. LAURENT IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossès, No. 15, ST. ROCH-QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains:

l'erronneries de tous genres - l'errures de maisons — Outils pour les ouvriers — Unces de miroirs — Couleurs sèches et à Phule-Vitres-Mastic-Huile pour peinture-Pingeaux-Brosses-Ferblanc-Tole -Fasils — Pistolets — Poudre — Plomb-Capsules, etc.

Les Cultivateurs tronveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail. A

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

MPORTATEUR de Cigares, Pipes en les, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs a tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

J. B. C. HEBERT. Notaire ot Agent,

MENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

N. GAUTHIER, NOTAIRE,

INENT son Bureau d MONTMAGNY, près de l'Eglise.

P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec, NFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un costre en for à l'epreuve du feu.

ED. GINGRAS & Cio., (CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville, Ouóboo.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as sortiment de voitures d'été ot d'hiver.

BONNE OCCASION !!!



A VENDRE à St. Antoine de Tilly, une Jument brune de denx ans et demi, presque pure canadian. que pure canadienne, cinq

pieds de hauteur, qui a obtenu le 1er prix à l'exhibition de Ste Croix en 1864. S'adresser, sur les lieux, à

JOS. METHOT.

Marchandises Nouvelles

A vendre par les Soussignés :

HAPEAUX de Feutre pour messieurs, — Chapeaux de Drap — Gilets de laine au tricot — Souliers de Feutre — Gants d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver RAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote - de Molleton - Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

ASIMIRS de Fantaisie - Tweeds d'E J cosse - Tweeds et Etosses de manufactures canadiennes, etc. - Nouvelles Cravattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

RTOFFES A ROBES -- Nouveaux Plaids - Cobourgs Mérinos - Etoffes pour Mantilles -- Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc OUVERTURES DE LAINE - Cou-vertures de Coton - Matelas - Flanellos - Carisets - Serges - Flanelles de Fautaisie.

ABITS d'automne et d'hiver - l'aletots d'hiver - l'antalons - Vestes -Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES, 15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE. LEMOINE & CIE

MARCHANDS A COMMISSION

AGENTS GÉNÉRAUX. 17, Rue St. Jacques, Basse-Ville QUEBEC.

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS, l'usage et l'ornement des Eglises. BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE.

SAVON, THÉ, TABAC, VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

HUILE DE CHARBON, en Baril ou Canistres de cinq gallons. 15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT

TERRES DE LA COURONNE.

· Québec, 16 Janvier 1865.

VIS est par le présent donné qu'envi-A ron 53,000 acres de terre, dans les Township ASHBURTON et LEVERRIER, Cointé de L'Islet, B.-C., seront offerts en vente le et après le QUINZE FEVRIER prochain.

Pour de plus amples informations, s'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Ecr., à ST. JEAN PORT JOLI, B.-C.

ANDREW RUSSELL,

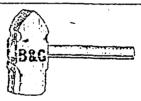
Assistant Commissaire,

ler février 1865.

A VENDRE

AZETTE DES CAMPAGNES, 2me Of et 3me volumes--\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer-\$1.00 le volume



MM. BELANGER & GARIÉPY

NT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent-Coutellerie de Rodgers-Ustensils de monage - Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour

Ces Messieurs ayant pris des arrangements expres avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils out besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 91, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC District de Québoc.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

		
STATIONS.	Aller	Retour.
POINTE LEVI	10-00 ast	3-55 ค.พ
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction		3-22
St Jean Chrysostôme		3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel		
St Valier	11-58	1-50 1-37 1-18
St François on Berthier.	19-15	1-18
St Pierre	12-20	1-05
ST THOMAS		12-48
		12-08
Cap St Ignace	1 70	11-46
L'ISLET	1-33	
	1-50	11-31
Trove Naminans	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
St Roch		10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39 9-22
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St Alexandre	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP .	5-23 PM	8-00 AM

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	. Malle	Mixte
Pointe Lévi	7-30 гм	10-00 AM
Chaudière Junction	8-10	10-30
Chandière	8-15	10-35
Chandière	8-40	11-05
Black-River	9-00	11-30
Methot's Mills	9-35	12-15 PM
Lyster	10-05	19-50
Bécancour	10-20	{ 1-10 { 1-25
Somerset	10-50	2-00
Staufold	11-15	2-30
Arthabaska	11-50	3-15 i
Warwick	12-20 AM	3-55
Danville	1-00	4-45
Richmond	1-40	5-45
		\\
Richmond	2-15 AM	10-00 AM
Danville	2-55	11-00
Warwick	3.30	11-55
Arthabaska	4-00	12-35 P M
Stanfold	4-35	1-20
Somerset	5-00	2-00
Bécancour		{ 2-40 2-55
Lyster	5-45	3-15
Méthot's Mills	6-15	3-55
Black River	6-50	4-35
Craig's Road	7-10	4-55
Chaudière	7-30	5-20
Chandière Junction	7-35	5-25
Pointe Levi		6-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN, Surintendant local. 1865

Le Soleil entre au Taureau le 19 à 9 heures 25 minutes du soir.

1865

Premier quartier, le 2 à 8 heures 34 minutes du soir. Pleine lune, le 10 à 11 heures 42 minutes du soir.

Demier quartier, le 18 à 6 heures 35 minutes du soir. Nouvelle lune, le 25 à 9 heures 28 minutes du matin.

SEMAINE. FETES RELIGIEUSES.	i soi	L. SOL. EFC	
Samedi 1 v De la férie. (Ce soir on couvre les croix e	et les images en 5 37	5	23
DIMAN 2 vi De la Passion. Asperges et Introit sans (il des dim. du Carêrne. I Vêpres du suivant		6	25
Lundi 3 b St. François de Paul, Conf. (2).	5 34	G	26
Mardi 4 b St. Isidore, Evêque et Doct.			28
Mercredi 5 b St. Vincent Forrier, Conf.			29
Jeudi 6 tvl De la férie.	5 20		31
Vendredi 7 b N. D. de Pitie.	5 27		33
Samedi Styl De la fèrie.	5 26		34
DIMAN. 9 vl Des Rameaux. Bénéd. des Ram. qu'ou i	tient à la main 5 24		36
pend. la Process., la Passion et l'Evang. du Carême. Vêpres du dim. sans sulfra	Kyrie des dim		
Lundi 10 vi)	jos. 5 22	,l _e	38
Mardi II vI } De la féric.	5 20		-10
Mercredi 12 vi	5 19	1-	41
Jeudi 13 b Jeudi Saint. Kyrie du 2 ton. Commen		, , ,	43
Vendredi 14 n Vendredi Saint. Venération de la Croix.	Reposoir 5 16	1 -	4.1
Samedi 15 b Samedi Saint. Kyrie de 2 cl.	5 14		-iti
DIMAN. 16 b PAQUES. Kyrie roy. Heedies et Regina con			47
Lundi 17 b 1			49
Mardi 18 b			51
Mercredi 19 b	15 5		5.2
Jeudi 20 b De l'octave privilégiec.	5 6		5.1
Vendredi 21 b			55
Samedi 22 b			57
DIMAN. 23 b De Quasimodo, I apr. Pâques. Kyrie di anx II Vêpres, mêm. du saivant, Salut.			59
Lundi 24 r St. Fidèle de Sigmaringue, Martyr.	. 15 (17	0
Mardi 25 r St. Marc, Evangéliste. (Litanies, procession	(**		ž
rogations avec ornements violets.)	, ,)	
Mercredi 26 tr SS. Clet et Marcellin, Martyrs.	14 57		3
Jendi 27 b St. Léon, Pape et Doct. (11).	1 55		5
Vendredi 28 b St. Anselme, Evêque et Doct. (21).	1 51	4.	6
Samedi 29 r St. Pierre, Martyr.	1 53		7
DIMAN. 30 b III apr. Pagnes. Patronage de St. Jose	opir filipia dall 51	17	9

Température— Du 3 au 10, ce laps de temps sera variable.—Du 11 au 18, beau et peu froid.—Du 19 au 25, quelques averses de temps a autre.—Du 26 au 2 mai, beau pendant une partie de cette durée.—Petit Almanach du B.-C.

Cours du banc de la Reine, au Criminel-Kamouraska, 5 avril. Juridiction civile, Cours supérieures-Québec, du 1er au 5 avril. Montréal, du 17 au 27 avril. Cours de Circait-Québec, du 20 au 25 avril. Montréal, du 10 au 15 avril.

ABGINNEMENT PAYABLE D'AYANCE!!! Encore des Retardataires!!!

Un grand nombre de nos abonnés ont répondu à notre appel, dans le cours du mois dernier, en nous transmettant le prix de leur abonnement, nous les en remercions de tout œur. Il y en a encore beaucoup qui n'ont pas encore songé à détacher le cordon de leur bourse, pour satisfaire à une dette aussi minime. Qu'on y réfléchisse!!

Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

FIRMIN H. PROULX,

Proprictaire-Gerant.